



# ACHAT NEUF en VEFA ou dans l'ANCIEN



Voici la liste des documents à fournir pour l'achat d'un bien :

## IDENTIFICATION DES EMPRUNTEURS :

### Personne Physique :

- La Carte nationale d'identité du ou des emprunteur(s) en cours de validité.
- Le Livret de famille (*si vous en avez un*)
- Le Contrat de mariage ou de PACS (*si tel est le cas*).
- Le Jugement de divorce, ainsi que l'acte de liquidation de communauté (*si tel est le cas*).
- Le Certificat de grossesse si supérieur à 3 mois et si PTZ+ (*si tel est le cas*).
- Le Relevé d'identité bancaire.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (*eau, gaz, électricité*) + Taxe d'Habitation
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois de la personne qui vous héberge + Attestation d'Hébergement + CNI de la personne qui vous héberge.

### Personne Morale (S.C.I.) : (si le Bien immobilier en question sera détenu en SCI)

- Les Statuts (*ou le projet de statuts*).
- Le K Bis.



## REVENUS DES EMPRUNTEURS :

### Si salariés :

- Les 2 derniers avis d'imposition ou de non-imposition.
- Les 3 derniers bulletins de paie + Celui de Décembre N-1
- Les justificatifs des primes et autres.

### Si non salariés :

- Les 3 derniers bilans & comptes d'exploitation.
- La situation comptable de l'année en cours.
- Les 2 derniers avis d'imposition.
- Les 2 dernières déclarations 2035.

## PATRIMOINE ET CRÉDITS EN COURS :

- Les 3 derniers mois de relevés bancaires de tous vos comptes.

### Patrimoine : pour tout bien immobilier déjà possédé à ce jour

- Le Titre de propriété ou l'Attestation notarié + Taxe Foncière

### Crédit en cours : pour tout crédit en cours (immobilier + voiture + conso)

- L'Offre de prêts initiale et les tableaux d'amortissement

### Apport personnel / Epargne (si vous ne souhaitez pas mettre de l'Apport) :

- Tous les documents pouvant justifier l'apport (relevés de compte, PEE, Assurance-vie ...)

### Acquisition d'un bien neuf en VEFA : dès que vous aurez signé un Contrat de Réservation

- Le contrat de réservation + la Notice Descriptive
- Les Plans côtés avec les tableaux de surfaces.
- Les Plans de masses et de situation.

### Acquisition d'un bien existant dans l'Ancien :

- Le compromis de vente OU la Proposition d'Achat contresignée par le Vendeur OU l'annonce.